



**DESTINATAIRES : À tous les médecins et employés du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 20 mars 2020**

**OBJET : URGENT - Inventaire critique de masques de procédure**

---

Devant la criticité des inventaires d'équipements de protection, particulièrement pour les masques de procédure, nous vous demandons de respecter les règles de prévention des infections qui dictent la nécessité de mettre un masque de procédure ou non. À cet effet, nous vous joignons les consignes ministérielles transmises.

Nous voyons actuellement plusieurs endroits où des employés et médecins portent des masques même si cela n'est pas requis selon les consignes en vigueur.

Veillez prendre note que nous avons demandé à nos gestionnaires de s'assurer de l'application des règles de prévention des infections applicables à leurs secteurs d'activités et d'intervenir pour corriger la situation auprès des personnes en écart de pratique.

Merci de votre collaboration.

*Signature autorisée*  
La Direction générale

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*